



Contribution d'Environnement Canada à la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations

Le gouvernement du Canada a lancé la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations en 2003 afin d'améliorer les services d'eau et d'eaux usées dans les réserves. La Stratégie reconnaît que l'eau est un élément de l'écosystème et qu'une approche intégrée et durable doit être adoptée afin d'en assurer la protection de la source au robinet.

Environnement Canada a été prié par Affaires indiennes et du Nord Canada de l'aider à réaliser la Stratégie et il lui offre de l'expertise dans trois domaines clés :

- protection des sources d'approvisionnement en eau;
- utilisation durable de l'eau;
- gestion des eaux usées.

De concert avec Affaires indiennes et du Nord Canada, Santé Canada et les Premières nations, Environnement Canada mène actuellement les activités suivantes dans le cadre de la Stratégie de 2003 à 2008 :

Mise au point de guides pour les Premières nations, notamment :

- un protocole et des manuels techniques connexes exposant la façon d'évaluer les sources d'approvisionnement en eau et de dresser un plan de protection de ces sources;
- un protocole de surveillance des sources d'approvisionnement en eau;
- du matériel de formation sur ces sources;
- un manuel de vérification de l'utilisation de l'eau à l'échelle des collectivités.

Collaboration afin d'aider à former les collectivités des Premières nations concernant l'utilisation des guides techniques grâce à la tenue d'ateliers régionaux.

Prestation d'une aide aux Premières nations afin qu'elles passent à l'action en ce qui concerne la protection des sources d'approvisionnement en eau et l'utilisation durable de l'eau, c'est-à-dire :

- travailler ensemble à l'établissement de quelques plans de protection des sources d'approvisionnement en eau qui pourraient servir de modèles à d'autres collectivités des Premières nations;
- réaliser un nombre limité de vérifications de l'utilisation de l'eau.

Communication de renseignements sur :

- les exigences fédérales qui s'appliquent au rejet des effluents d'eaux usées;
- les examens environnementaux des projets d'infrastructure.

De plus, Environnement Canada partage de l'information et entretient un dialogue avec les dirigeants et les organisations des Premières nations sur les activités ministérielles d'élaboration de règlements.

Pour plus de renseignements sur :

- la participation d'Environnement Canada à la Stratégie ou sur l'eau en général, téléphonez à l'Infomathèque au 1 800 668-6767 ou rendez-vous au www.ec.gc.ca/eau;
- la Stratégie de gestion de l'eau des Premières nations, visitez www.ainc-inac.gc.ca/H2O.

Objectifs d'Environnement Canada dans le cadre de la Stratégie :

- offrir des renseignements sur la gestion des eaux usées;
- aider les Premières nations à effectuer leurs propres évaluations des sources d'approvisionnement en eau, surveiller ces sources ainsi qu'élaborer et mettre en œuvre des plans de protection des sources;
- favoriser la gestion durable de l'eau en aidant les Premières nations à évaluer l'utilisation de l'eau et les fuites, et déterminer des façons d'améliorer l'efficacité des systèmes.